

ProAPN

Vendredi 19 novembre, 14h



Présents : 20 personnes

Distanciel : 8 personnes / Présentiel : 12 personnes



Echanges

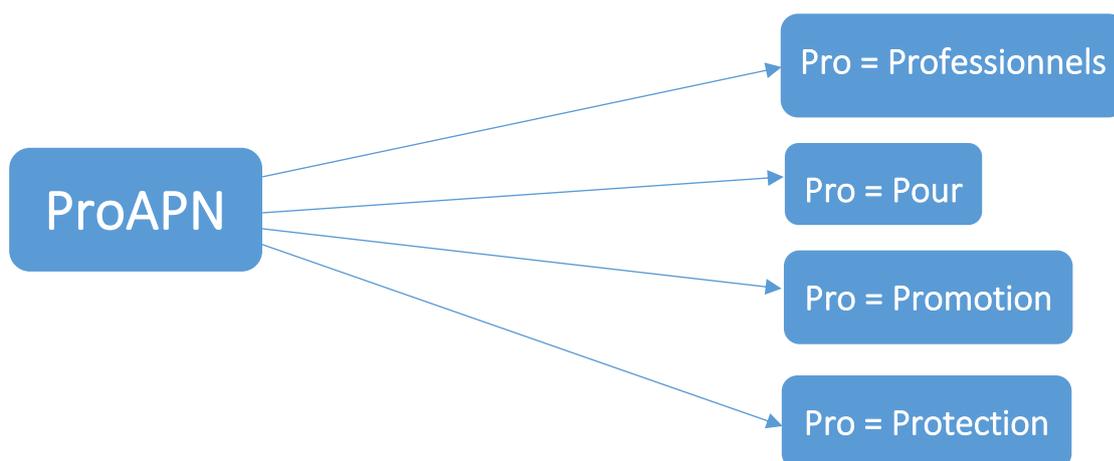
Le projet ProAPN n'est plus un projet à proprement parlé car il est visible sur notre site internet ainsi que sur tous nos documents. Cependant il est encore au stade de fœtus.

Il est nécessaire pour commencer, de travailler collectivement sur **les objectifs de l'association**.

En sachant que le choix n'est pas fixé sur la forme juridique, ProAPN pourrait aussi devenir un syndicat.

Pourquoi une association alors ? Pour avoir une approche plus douce que les « gros sabots » d'un syndicat. De plus on pourrait ainsi obtenir des subventions auxquelles on ne peut prétendre en tant que syndicat.

Ce qui est déjà unanime c'est que ProAPN ne se cantonne pas qu'aux professionnels :



Après la question « **Quels sont les objectifs de l'association ?** », on doit se demander « **Comment fédérer tous ces publics ?** », « **Comment mutualiser et rassembler sous une seule entité ?** ».

Il est précisé que le frein majeur à l'unification c'est le diplôme. Chaque syndicat reste enfermé dans ses activités et leurs diplômes. On relève aussi que les mots « intérêts collectifs » reviennent régulièrement au cours des échanges.

Une 1ere proposition d'action de l'association ProAPN ressort déjà : à l'instar du 1% pour la terre, on pourrait mettre en place avec des structures partenaires, un système de dotation volontaire du type « 1€ par client ». On pourrait aussi proposer un passe journée (comme une licence) client dont les fonds seraient destinés à ProAPN.

Pour conclure il est nécessaire de définir les objectifs ensemble afin que l'on puisse avancer sur la rédaction des statuts. Un atelier sera donc prochainement mis en place.